

**PRIX DU MÉDECIN DE FAMILLE DE L'ANNÉE**

**GRILLE D'ÉVALUATION**

**Critère obligatoire**

- Être membre du CQMF depuis plus de deux ans

**Sélection des candidats et critères d'admission – Un récipiendaire par année**

- Année impaire : candidat issu d'un milieu universitaire
  - Implication importante dans le milieu universitaire ou professeur/chercheur de carrière
- Année paire : candidat issu d'un milieu clinique
  - Implication importante dans son milieu clinique avec ou sans activités d'enseignement clinique (affiliation universitaire sans tâches spécifiques)

CRITÈRES	POINTAGE ET CRITÈRES DE SÉLECTION	POINTAGE
1. Reconnu par ses pairs pour ses compétences cliniques .....		/10
2. Qualités humaines et de communication (habiletés de communication et professionnalisme) .....		/10
3. Implication sociale et communautaire.....		/10
4. Reconnu pour sa rigueur et son éthique.....		/10
5. Contribution au développement de la discipline de médecine de famille .....		/10
6. Activités d'enseignement et de recherche .....		/10
7. Activités de gestion (universitaire, hospitalière, DRMG, GMF, locale) .....		/10
8. Participation à des activités interprofessionnelles.....		/10
9. Implication au Collège des médecins de famille et au CQMF .....		/10
10. Appréciation globale du candidat .....		/10
<b>Total :</b>		<b>/100</b>

Note : Tout membre du jury qui propose une candidature ou qui se sent en conflit d'intérêt doit s'exclure du processus de sélection